



Comment rectifier la CA12E ?

Par **sakeme**, le **28/11/2012 à 10:50**

Bonjour,

J'ai créé mon entreprise (sous régime simplifié) en 03/2012 et l'exercice se termine en 06/2013. Mais en 08/2012, j'ai déjà déposé mon CA12E avec zéro euros parce que je n'avais pas fait de chiffre d'affaires, mais j'étais en crédit de TVA et celui-ci n'a pas été indiqué sur la CA12E (la comptable m'a dit de ne rien déclarer). Et maintenant j'aimerais tellement récupérer la TVA (8000 euros de crédit) et j'ai appelé les impôts, le conseiller a été très désagréable et demande de rectifier la CA12 et celui-ci refuse de me dire ce qu'il faut faire "Retournez voir votre comptable !". Alors ma comptable est injoignable depuis un moment... Si vous pourriez me dire ce qu'il faut faire, je vous remercie d'avance.